

## Retraites en Europe Suisse : la vie en rose des « Panthères grises » de Bâle



Des membres de l'association de seniors « Panthères grises » de Bâle, qui se bat pour préserver un « modèle suisse » qui garantit à la plupart d'entre eux une retraite en rose. Photos Thierry Gachon

solitude, en participant à différents ateliers. Forte de américain lancé en 1971 par Maggy Kuhn, se bat depuis 1986 « contre toutes les formes de discrimination liée à l'âge », explique Thérèse Zaugg, membre fondatrice.

Le droit à l'autodétermination

Cette Bâloise, née en 1937 et retraitée depuis 2001, a dirigé un foyer pour des personnes atteintes de démence liée à la maladie d'Alzheimer. « Nous nous engageons activement dans la société car nous voulons participer directement à l'élaboration des mesures concernant les seniors », dit-elle.

« Nous réclamons le droit à l'autodétermination, nous ne voulons pas de mesures prises pour nous mais avec nous », précise Martin Matter, jeune retraité hyperactif de 66 ans et ancien chef du service politique de la Basler Zeitung.

La dernière votation fédérale sur l'âge de la retraite remonte au 30 novembre 2008. Il y a deux ans, le peuple suisse avait (avec un taux de participation de 47,6 %) rejeté par 58,6 % de non une initiative populaire de l'Union syndicale suisse prônant un droit flexible à la retraite dès 62 ans. Une majorité de Suisses avait suivi la recommandation du conseil fédéral (gouvernement), qui estimait qu'une baisse de l'âge de la retraite, alors que la population vieillit, irait à l'encontre du bon sens et des tendances observées en Europe.

« Il faut mettre au point un système flexible de l'âge de la retraite car il y a des gens usés par une vie de travail avant 65 ans et d'autres disposés et aptes à travailler plus longtemps », estime Angeline Fankhauser. Éducatrice de profession et député socialiste, de 1983 à 1999, du canton de Bâle-Campagne au conseil national de Berne, elle fait partie de la dernière classe d'âge (1936) des femmes qui ont pu partir à la retraite à 62 ans.

En Suisse, l'âge de la retraite des hommes est fixé, depuis 1948, à 65 ans. Pour les femmes, l'âge légal a été abaissé à 63 ans en 1957, et à 62 ans en 1964. « À l'époque beaucoup d'hommes estimaient que les femmes ne devraient pas avoir besoin de travailler », se souvient Angeline Fankhauser, une Vaudoise divorcée d'un policier bâlois et vivant depuis 1962 à Oberwil (BL).

L'élévation progressive de l'âge de retraite des femmes de 62 à 64 ans avait été votée en 1995 lors de la 10<sup>e</sup> révision (réforme) de l'assurance vieillesse et survivants (AVS), le premier pilier suisse (voir encadré). En contrepartie le parlement fédéral avait introduit le concept de « retraite à la carte » permettant aux personnes ayant au moins 41 ans d'activité professionnelle de prendre leur retraite, moyennant une pénalité de 6,8 % par année d'anticipation. En mars dernier, le peuple suisse avait rejeté à une forte majorité (72,7 %) une réduction progressive du taux de conversion qui détermine le montant des rentes des retraites professionnelles (2<sup>e</sup> pilier).

Dernier épisode en date : une alliance contre nature entre la gauche et la droite populiste a abouti, début octobre, au rejet de la 11<sup>e</sup> révision visant à aligner l'âge de retraite des femmes sur celui des hommes. Le peuple avait déjà votée contre une telle mesure en 2004.

« En France, la réforme est imposée d'en haut, un tel système monarchique n'est pas imaginable chez nous », analyse Martin Matter. « Il faut trouver une solution consensuelle, socialement supportable, un compromis qui ménage les intérêts des jeunes et des vieux. »

Comme dans le reste de l'Europe, en Suisse le débat sur les retraites a creusé un fossé entre la droite, qui veut anticiper les effets du vieillissement de la population, et la gauche, qui veut empêcher un démantèlement progressif du système dit des trois piliers.

« Nous n'avons pas besoin de faire grève, comme chez vous... En Suisse le peuple peut se prononcer directement par référendum sur les grandes réformes », souligne d'emblée Angeline Fankhauser, co-présidente de l'association « Graue Panther ».

La discussion sur les retraites se déroule au Café LoLa, un restaurant de la Lothringerstrasse attenant au « QuartierTreffpunkt », lieu de rencontre intergénérationnel, du quartier Sankt Johann à Bâle, financé par la fondation Christoph Merian.

C'est ici que les « Panthères grises » des deux cantons bâlois se retrouvent les mardis après-midi pour débattre, rompre la

**Services**

- Flux RSS
- Guide TV
- Galerie vidéos
- Le blog

**C'est gratuit et je gagne du temps**

3

Mes courses E.LECLERC ?  
d'un clic dans mon coffre !  
RDV sur [www.leclercdrive.fr](http://www.leclercdrive.fr)

**E.LECLERC Drive BLOTZHEIM**

LIENS SPONSORISÉS

**Appartement ou Maison ? Que choisir ?**  
Mieux qu'un appartement un duplex comme une maison !  
Achat Maison Neuve  
Achat Maison Alsace

**Envie d'une maison tendance**  
Ligne OKEA : des maisons tendance à prix maîtrisé, optimisées pour de haute performance énergétique.  
Découvrez nos Modèles de Maisons Okea  
Découvrez nos offres du Bas-Rhin

**Duplex-Jardins basse consommation**  
Découvrez les avantages d'un duplex basse consommation  
Achat maison basse consommation

**Bienvenue, vous êtes chez vous !**  
A Brunstatt, voici deux jolis ensembles résidentiels pour être à la fois "ville et campagne". Confort et bien-être à la clef !  
[www.dallamano-construction.fr](http://www.dallamano-construction.fr)

**La réussite de votre projet!**  
Une solution globale personnalisée du financement à la remise des clés.  
[www.maisonseden.com](http://www.maisonseden.com)

**Écouter - Concevoir - Réaliser**  
Découvrez notre nouveau concept de maisons bio-climatiques.  
[www.maisons-ema.fr](http://www.maisons-ema.fr)

**Connaitre son temps de parcours**  
en Bus, Tram, Train, dans toute l'Alsace. C'est possible sur sur le site de tous vos itinéraires :  
[www.vialsace.eu](http://www.vialsace.eu)

Le débat sur la retraite à 67 ans a été relancé par l'Union suisse des arts et métiers regroupant artisans et PME. Cela concernera leurs enfants à l'horizon 2030. « Nous sommes allés plus loin qu'en France. Il n'y a pas de raison de faire des sacrifices, d'autant plus que notre caisse d'assurance vieillesse est en bonne santé », argumente Angeline Fankhauser.

« Il n'y a pas de régime de retraite spécial pour les parlementaires en Suisse ». Elle touche une rente annuelle de 10 000 CHF (7 400 euros) en plus du revenu de 47 000 CHF par an correspondant au plafond des rentes de vieillesse des deux premiers piliers.

60 % du dernier revenu

La rente de base destinée à couvrir les besoins vitaux s'élève de 1160 à 2320 CHF par mois, avec un montant maximal de 3 480 CHF pour un couple. S'ajoute la retraite complémentaire (2<sup>e</sup> pilier)

Si un retraité suisse n'arrive pas à couvrir ses besoins vitaux, notamment le paiement du loyer et des soins médicaux, il peut bénéficier de prestations complémentaires plafonnées à 28 575 CHF par an pour un couple. Le montant des rentes des deux piliers est majoré par des bonifications pour tâches éducatives pour ceux qui ont élevé des enfants.

Avec des revenus correspondant, à 60 % du revenu antérieur, au moins, « deux tiers des seniors ont les moyens de mener une vie agréable et un tiers n'est pas trop mal loti » estime Martin Matter. « Nous avons un niveau nettement supérieur à celui de notre enfance, renchérit Angeline Fankhauser mais les jeunes Suisses gagnent aujourd'hui nettement plus que nous à l'époque. »

Un « petit paradis »

Les Suisses sont globalement satisfaits de leur système de prévoyance à trois piliers, mais un grand nombre de personnes n'a pas accès au régime de la prévoyance professionnelle, et les bas salaires ne peuvent guère se constituer une épargne privée pour maintenir leur niveau de vie durant les vieux jours. « Les gens démunis sont pris en charge par l'État, leurs enfants ne sont pas mis à contribution », signale Therese Zaugg. Notamment pour financer les séjours dans les maisons de retraite, qui, faute de places, n'accueillent en général que les seniors nécessitant des soins.

« Nous bénéficions d'une situation privilégiée », disent-ils. Leur pays est confronté aux problèmes de société qui sévissent partout en Europe, comme le chômage, la xénophobie et les violences urbaines, mais de manière nettement moins virulente qu'ailleurs. La Suisse reste pour les « P anthères grises » un « petit paradis », qu'ils entendent préserver.

Adrien Dentz Demain : l'Espagne



**La Météo**



**Mulhouse**  
Très Nuageux

Min : 7 °C  
Max : 14 °C

[>> voir les prévisions](#)

Recherche une autre localité